

**DOSSIER DE PRESSE**

# **RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023**

**UNE ÉCOLE **AU SERVICE**  
DES PETITES MARSEILLAISES  
ET PETITS MARSEILLAIS**

**Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022**



VILLE DE  
MARSEILLE

# Sommaire

01.

L'ÉCOLE, PREMIER  
BUDGET DE  
LA VILLE

02.

LA POURSUITE  
DU PLAN DE  
RECRUTEMENT

03.

LES AVANCÉES  
DU PLAN DE  
RÉNOVATION DES  
ÉCOLES

04.

DES TEMPS  
PÉRISCOLAIRES  
REPENSÉS POUR  
UNE ÉCOLE PLUS  
JUSTE

05.

DES CONTENUS  
ÉDUCATIFS DE  
QUALITÉ

06.

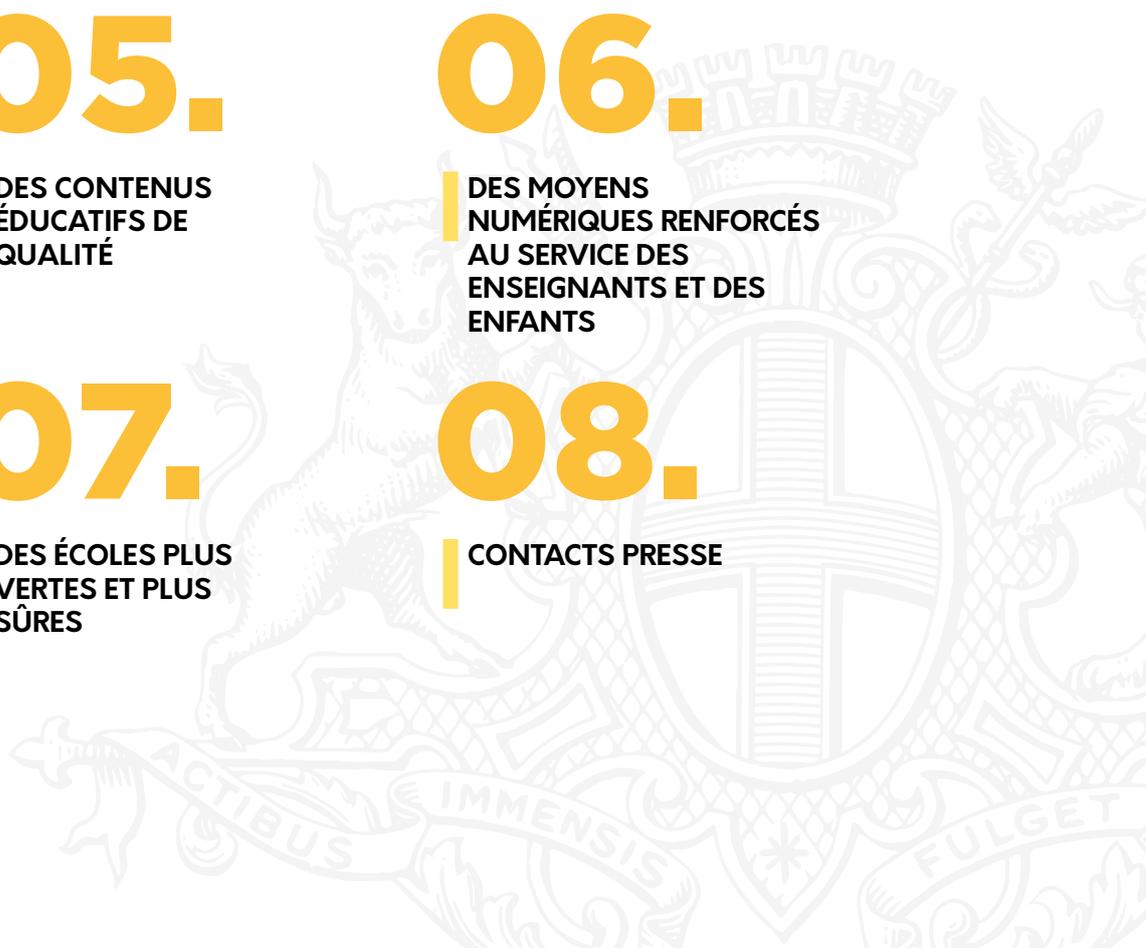
DES MOYENS  
NUMÉRIQUES RENFORCÉS  
AU SERVICE DES  
ENSEIGNANTS ET DES  
ENFANTS

07.

DES ÉCOLES PLUS  
VERTES ET PLUS  
SÛRES

08.

CONTACTS PRESSE



# PROPOS INTRODUCTIF

---

***“L'école, c'est là où l'on apprend à écrire, à compter, où l'on apprend son histoire, où l'on construit son rapport aux autres. C'est à l'école que se construisent le monde et les citoyens de demain. Et ce futur s'écrit dès à présent, avec nos enfants. Nous leur devons le meilleur. Excellente rentrée à toutes et à tous !”***

Benoît Payan  
Maire de Marseille

Pour la rentrée scolaire 2022-2023, la Ville de Marseille poursuit sa mobilisation pour l'école, priorité absolue de l'action municipale, afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil et d'enseignement aux plus de 79 000 écoliers dans toute la ville.

Elle s'engage pour offrir les mêmes conditions d'apprentissage et d'épanouissement à tous les élèves dans tous les quartiers de la ville.

Les écoles représentent le premier budget de la ville avec des investissements en hausse malgré une inflation généralisée, notamment dans les animations périscolaires, les travaux de rénovation, le recrutement tout en garantissant un tarif de la cantine sans aucune augmentation.

Au-delà des 4 millions d'euros investis durant l'été 2022 pour mener des travaux de rénovation, de sécurité et d'hygiène et d'aménagements dans près de la moitié des écoles, la Ville de Marseille poursuit son grand plan de rénovation des écoles en lançant de nombreux chantiers de construction et de réhabilitation.

# 01. L'ÉCOLE, PREMIER BUDGET DE LA VILLE DE MARSEILLE

**Priorité de la municipalité, la Ville de Marseille s'engage au quotidien pour améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des enfants tout au long de la journée, durant les activités scolaires, périscolaires et le temps de la restauration.**

L'engagement pour une école plus juste et pour l'éducation de tous les élèves marseillais constitue le premier budget de dépenses de la Ville de Marseille. En augmentant de 15 millions d'euros le budget de fonctionnement, la Ville de Marseille porte son **budget global à 275 millions d'euros. Cela représente 200 euros supplémentaires par enfant marseillais.**

- La Ville de Marseille investit par ailleurs cette année près de 2 millions d'euros pour améliorer l'accueil des enfants sur les temps périscolaires.
- La municipalité s'engage pour équiper en fournitures scolaires les écoles en investissant 4 millions d'euros.
- Au total, le budget alloué aux activités scolaires a augmenté de 20%.

La Ville de Marseille s'engage par ailleurs pour la réussite de toutes les petites Marseillaises et tous les petits Marseillais en augmentant de 10% le budget dédié aux activités de soutien scolaire.

**UN BUDGET D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS MULTIPLIÉ PAR DEUX, EN DEUX ANS.**

Tout au long de cet été 2022, les services de la Ville ont poursuivi leurs travaux quotidiens pour améliorer l'accueil et le confort des petites Marseillaises et petits Marseillais dans les établissements. Cet été, 208 écoles ont ainsi bénéficié de travaux de rénovation et d'aménagements au cours de l'été.

# LE PRIX DE LA CANTINE N'AUGMENTERA PAS À LA RENTRÉE 2022

Malgré l'inflation généralisée et une hausse de 3 millions d'euros des coûts liés à l'énergie et à l'alimentation, **le prix de la cantine restera identique à celui proposé aux familles lors de la rentrée 2021.** Il n'y aura pas non plus de hausse des tarifs pour les activités périscolaires.

Avec plus de 50 000 repas servis par jour à nos enfants, ce sont ainsi près de 6 millions de repas consommés chaque année dans les 322 restaurants scolaires municipaux.



# 02. LA POURSUITE DU PLAN DE RECRUTEMENT

**Déterminée à faire de Marseille une ville plus juste, la municipalité poursuit son engagement de renforcer les équipes dans les écoles publiques marseillaises.**

**Pour la rentrée 2022, 150 nouveaux agents ont été recrutés pour les écoles** (agents d'accueil et d'entretien ; agents spécialisés des écoles maternelles et responsables de restauration collective) afin d'améliorer les conditions d'accueil de tous les petits Marseillais et petites Marseillaises dans les écoles municipales de toute la ville.

## NOUVEAUTÉ 2022

**De manière à réagir rapidement et afin d'assurer la continuité du service public, la municipalité a décidé de créer une brigade volante composée de 50 agents. Ce dispositif permet d'être réactif pour assurer les remplacements.**

**Par ailleurs la Ville a renforcé l'encadrement des équipes pour améliorer le suivi opérationnel des écoles dans les 8 secteurs de Marseille, avec la création de 40 postes supplémentaires sur le dernier trimestre 2022.**

# 03. LES AVANCÉES DU PLAN DE RÉNOVATION DES ÉCOLES

---

**Face à l'état d'abandon des écoles marseillaises depuis plusieurs décennies, la Ville de Marseille a lancé un grand plan de construction et de rénovation exceptionnel de ses 470 écoles qui s'élève à 1,2 milliard d'euros.**

Pour financer ce grand plan, le Maire de Marseille a obtenu un soutien exceptionnel de l'État de 400 millions.

Cette année, deux nouvelles écoles et deux écoles rénovées en profondeur ouvriront leur porte : **les groupes scolaires de Parc Dromel et celui de Vallon-Régny.**

**19 projets sont en chantier ou le seront cette année,** dont les écoles Saint-Louis Gare (15e arr.), Saint-Louis Consolat (15e arr.) et sur les sites situés rue des Abeilles (1er arr.) et rue Masséna (1er arr.) et les 5 écoles GEEP.

**14 études sont lancées** pour construire ou restructurer des écoles dans toute la ville.

# 04. DES TEMPS PÉRISCOLAIRES REPENSÉS POUR UNE ÉCOLE PLUS JUSTE

**La Ville de Marseille poursuit son engagement pour l'égalité des chances de tous les jeunes Marseillais en renforçant son accompagnement périscolaire.**

**À l'entrée 2022, les activités périscolaires sont renforcées pour répondre aux attentes des familles et des enfants : davantage d'animateurs présents, des animations toute la semaine le midi et l'expérimentation de créneaux d'accueil plus tard le soir au sein de 3 écoles.**

## **DES ANIMATIONS PLUS NOMBREUSES LE MIDI**

**Cette extension du temps périscolaire prendra effet dans 118 écoles :**

- **Davantage d'animateurs à la pause méridienne dans 55 écoles**

La Ville de Marseille propose aux enfants des activités durant l'interclasse de la cantine de 11h30 à 13h30. Les activités proposées sont gratuites et ne nécessitent aucune pré-inscription. **Un animateur supplémentaire viendra renforcer l'équipe d'animation deux jours par semaine dans 55 écoles.**

- **Des animations tous les jours le midi au lieu de 2 jours dans 63 écoles**

Les animations durant la cantine conditionnent la bonne reprise des cours l'après-midi. Ainsi, l'amélioration des temps périscolaires facilite l'aptitude d'écoute et d'appropriation des enseignements par les enfants.

**Afin d'améliorer la qualité d'accueil des enfants déjeunant sur place, l'animation en temps récréatif aura lieu tous les jours dans 63 écoles contre deux jours auparavant.**

## **DE NOUVELLES OUVERTURES SUR LA GARDERIE DU MATIN À PARTIR DE 3 ENFANTS INSCRITS**

Désormais, la garderie du matin (de 7h30 à 8h30) est accessible dès 3 enfants inscrits, au lieu de 5 enfants auparavant.

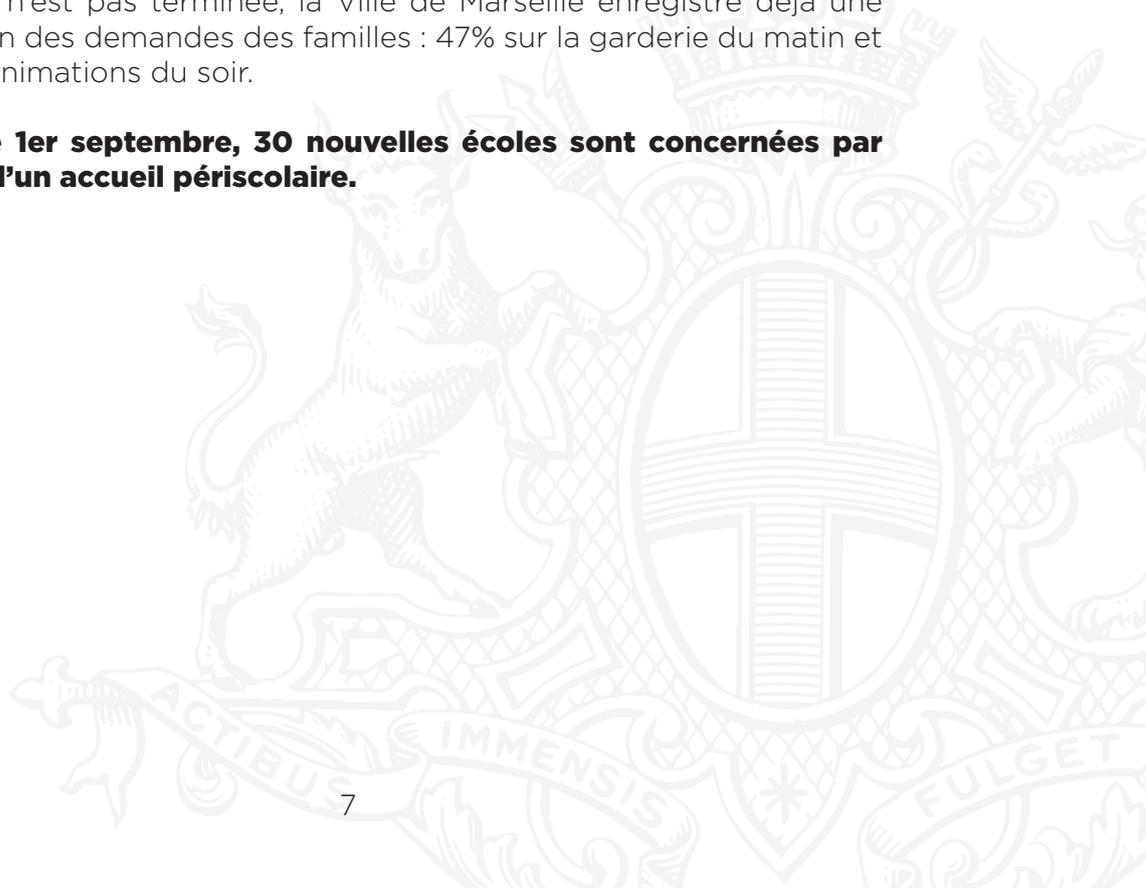
## **UNE PLUS GRANDE SOUPLESSE DANS LES INSCRIPTIONS POUR LES FAMILLES MARSEILLAISES**

**Pour la première fois, en cette rentrée, la Ville de Marseille permet aux familles de choisir un, deux, trois jours par semaine d'activités périscolaires, matin et/ou soir (et non plus un forfait obligatoire de quatre jours comme c'était le cas depuis des années).** Cette nouvelle possibilité va offrir aux familles davantage de souplesse d'organisation, et à moindre coût.

## **DES ACTIVITÉS PLUS NOMBREUSES POUR LES ENFANTS ET LES FAMILLES LE MATIN ET LE SOIR**

En cette rentrée, et alors que la période d'inscriptions aux activités périscolaires n'est pas terminée, la Ville de Marseille enregistre déjà une augmentation des demandes des familles : 47% sur la garderie du matin et 53% sur les animations du soir.

**Ainsi, dès le 1er septembre, 30 nouvelles écoles sont concernées par l'ouverture d'un accueil périscolaire.**



## LES ÉTUDES SURVEILLÉES DE 16H30 À 17H30

Les études surveillées, dans les écoles maternelles et élémentaires, sont assurées par des enseignants volontaires. Ce temps, durant lequel l'élève peut effectuer un travail personnel, est **un service gratuit** pour les familles et entièrement à la charge financière de la ville de Marseille. L'inscription se fait auprès des directeurs d'école.

**Cette année, 653 études sont programmées, contre 628 à la rentrée 2021-2022.**

## LE SOUTIEN SCOLAIRE ET ATELIERS « MARSEILLE AIDE À LA RÉUSSITE SCOLAIRE » (M.A.R.S)

La Ville de Marseille accompagne les enfants dans les différents apprentissages le plus tôt possible pour les aider à la **réalisation de leur travail scolaire, à apprendre, à s'organiser et à développer leurs connaissances au travers d'un processus éducatif et ludique.**

**Les ateliers « M.A.R.S », déployés dans les écoles en quartiers prioritaires de la politique de la Ville, sont proposés par la Ville de Marseille en partenariat avec la direction académique de l'Éducation nationale.**

Ces ateliers fonctionnent le soir après les cours, quatre soirs par semaine, dans l'école. Ils regroupent 6 à 10 élèves des écoles élémentaires (jusqu'au CM2) et 6 dans les grandes sections de maternelles, encadrés par un enseignant volontaire, rétribué par la mairie. **Ces enseignements durent une heure pour les grandes sections de maternelle et 1h30 pour les élèves du CP au CM2.**

Les ateliers M.A.R.S en écoles élémentaires : **160** (contre 148 en 2021/2022)

Les ateliers M.A.R.S en écoles maternelles : **135** (contre 123 en 2021/2022)

Nombre total d'enfants bénéficiaires : **2 180** (contre 2000 en 2021/2022)

# 05. DES CONTENUS ÉDUCATIFS DE QUALITÉ

---

Dans le cadre du nouveau projet éducatif de territoire (PEDT) adopté en mars 2022, la Ville de Marseille souhaite renforcer la continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, ainsi que la territorialisation de l'offre proposée aux enfants, pour davantage tenir compte des spécificités et des besoins de chacun des 8 secteurs de Marseille.

**Ainsi, la Ville de Marseille a obtenu 22 millions d'euros pour soutenir ses actions et construire son action éducative.**

## > SUR LE TEMPS SCOLAIRE, EN CLASSE

Pour lutter contre les inégalités et offrir les mêmes chances à toutes et tous, **la Ville de Marseille a décidé d'allouer plus de 1,7 million d'euros aux projets d'actions éducatives de la Caisse des écoles**, et a développé une nouvelle offre éducative pour les enseignants. À savoir, le Camp des Milles, l'exposition Grotte Cosquer, l'Opéra de Marseille : autant d'opportunités pour les enfants de découvrir la richesse culturelle du territoire.

## > PENDANT LES MOMENTS EN DEHORS DU TEMPS EN CLASSE

La Ville a souhaité amplifier son action sur la mandature et bénéficier de soutiens financiers en répondant à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Caisse des dépôts en début d'année 2022, en partenariat avec les services de l'Education nationale (DSDEN). **Marseille est devenue lauréate de ce projet qui va démarrer au dernier trimestre 2022.**

Grâce à ces recettes, la Ville va pouvoir financer davantage de projets déjà prévus dans son PEDT, et ainsi co-financer dès cette fin d'année 2022 :

- le recrutement de **8 postes de coordonnateurs du PEDT** à l'échelle locale (un à l'échelle de chaque secteur) pour structurer une politique d'animation éducative s'appuyant sur les équipements sociaux et municipaux

- **le financement de nouveaux projets éducatifs sur les temps périscolaires et/ou extrascolaires** dans les écoles ou les équipements sociaux.

# LES CITÉS ÉDUCATIVES DE MARSEILLE

**Marseille est la seule ville ayant obtenu 6 labellisations « Cités Éducatives » :**

- Marseille Centre Ville (1er, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arr) qui compte 16 écoles en Réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+), 1 école en Éducation Accompagnée et 2 collèges, soit 4 738 élèves
- Marseille Malpassé Corot (13<sup>e</sup> arr) qui compte 10 écoles en REP+ et 2 collèges, soit 2 632 élèves
- Marseille Nord (15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arr) qui compte 12 écoles en REP+, 4 écoles hors Éducation Prioritaire et 2 collèges, soit 3 484 élèves

**La labellisation de 3 nouveaux territoires en 2022 : Les Docks, Bon secours-les Rosiers-Marine Bleue et du Grand St Barthélémy permet d'étendre cette dynamique à d'autres quartiers. Ainsi en 2022, la Ville a inscrit un budget en hausse à hauteur de 400 000 euros dédié aux cités éducatives et sollicitera l'État pour la reconduction des moyens financiers les années suivantes.**

Les Cités éducatives ont pour objectif de contribuer à la réussite des enfants et des jeunes, **du plus jeune âge jusqu'à 25 ans** : accompagnement à la scolarité, soutien à la parentalité, accès à la culture, au sport, aux droits et à la santé.

**A titre d'exemple, des actions sur la pratique des mobilités douces** (vélo, skate) ont été mises en place suite aux diagnostics menés dans le cadre des Cités éducatives Malpassé et Nord. **La consolidation d'un "réseau lecture"** a également permis de multiplier le nombre d'espaces dédiés à la lecture dans les écoles, sur les temps scolaires et périscolaires, et aussi dans tout le centre-ville.

# 06. DES MOYENS NUMÉRIQUES RENFORCÉS AU SERVICE DES ENSEIGNANTS ET DES ENFANTS

---

**L'espace numérique de travail** (ENT) permet à tous les acteurs de la communauté éducative de communiquer, de stocker, de partager des informations dans un espace sécurisé, depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet.

**Le déploiement de ces accès se poursuivra durant l'année scolaire 2022-2023 avec 397 postes à très haut débit.**

Par ailleurs, l'ensemble des classes élémentaires, soit environ **2 500 salles, seront dotées d'un vidéo-projecteur ou d'un tableau numérique.** Chaque école maternelle sera également équipée de ces mêmes outils.

En effet, la Ville de Marseille s'est engagée en 2021 dans un plan pluriannuel d'équipement des classes en vidéo projecteurs et équipements numériques interactifs à hauteur de **8 millions d'euros d'investissements**, dont la moitié cofinancée par l'Etat.

# 07. DES ÉCOLES PLUS VERTES ET PLUS SÛRES

**La Ville de Marseille a mis l'écologie et le soutien à l'économie locale au cœur de son projet de rénovation et de conduite des chantiers.**

**Les nouveaux bâtiments seront énergétiquement performants, durables et éco-responsables** grâce à l'utilisation de matériaux de construction en béton **sourcés localement auprès de professionnels régionaux et répondant aux normes NF et CE.**

Depuis 2020, des travaux prioritaires sont effectués avec des matériaux innovants et plus durables : réfection des isolations, remplacement des menuiseries, étanchéification des toitures, etc. **La Ville de Marseille a ainsi approuvé le remplacement de 90 chaudières âgées de plus de 30 ans par des chaufferies à haute performance environnementale par le biais d'un investissement de 6 millions d'euros.** Cette décision s'inscrit dans une grande campagne de diagnostics énergétiques qui préfigure les opérations d'amélioration du confort et les futures économies d'énergie.

## DES ÉCOLES PLUS SÛRES POUR LES ÉCOLIÈRES ET LES ÉCOLIERS

- **Un plan d'investissement de 1 million d'euros est en préparation pour lutter contre les fortes chaleurs**
- 90 chaudières remplacées par des chaufferies à haute performance environnementale
- 650 000 euros afin de réaliser des travaux sur les installations de désenfumage mécanique

## DES COURS DE RÉCRÉATION VÉGÉTALISÉES ET DÉSIMPÉRMÉABILISÉES

Lieu d'apprentissage et d'éveil, les écoles sont au cœur du projet de la municipalité. Cette volonté de transformer les cours de récréation en îlots de fraîcheur passe par la végétalisation des cours. Des matériaux plus naturels tels que le bois sont sélectionnés, afin de réduire la place du goudron et du béton, considérées comme étant à l'origine des sources de chaleur en été.

Dans cette optique, trois écoles ont bénéficié d'un grand projet de désimpérméabilisation et de végétalisation de leur cour de récréation : Vincent Leblanc (2e) ; Révolution Jet d'eau (3e) ; Sainte Sophie (4e) et toutes les cours des nouvelles écoles seront créées sur ce modèle.

## RECONDUCTION DE L'OPÉRATION « LES PETITS PIÉTONS » AUX ABORDS DES ÉCOLES

Depuis le mois d'octobre 2021, la municipalité agit pour la sécurisation des abords des écoles en faisant appel **à des personnes volontaires et récemment retraitées. Ce dispositif innovant permet de veiller à la protection des écoliers tout en les sensibilisant au respect des règles de citoyenneté.**

Ce dispositif, qui permet de **renforcer les liens intergénérationnels entre les aînés et les petites Marseillaises et petits Marseillais**, est reconduit en cette rentrée 2022-2023.

# 08. CONTACTS PRESSE

---

**MAIL :** [presse@marseille.fr](mailto:presse@marseille.fr)

**TÉL :** 04 91 14 64 63

**PORTABLE :** 06 32 28 93 71

54, rue Caisserie  
13002 Marseille

**SITE INTERNET :** [www.marseille.fr](http://www.marseille.fr)

